



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS
CANTON DE MALESHERBES

MAIRIE DE MONTLIARD

Envoyé en préfecture le 08/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le **09 JUIL. 2026**

Reçu en préfecture

ID : 045-214502155-20260706-D2026_43-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 Juillet 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	9
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Loiret

L'an 2026, le 6 Juillet à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FAZILLEAU Philippe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives éventuelles ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 29/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/06/2026.

Présents : M. FAZILLEAU Philippe, Maire, Mme GUILLET Martine, Mme BERTHAULT Ségolène, Mme BERTRAND Carole, Mme DRIARD Odile, Mme GERVAIS Françoise, M. LECARDEUR Jean-François, M. MONTIER Tanguy

Excusé ayant donné procuration : Mme JACQUAT-ANDRUSEVIZ Magali à M. MONTIER Tanguy

Absents : M. MENEAU Gilles, M. DEJARDIN Mathieu

Secrétaire de séance : Mme BERTHAULT Ségolène

D2026_43 – Abonnements documentaires

Le Maire précise que par la délibération 25102018_09, le Conseil Municipal réuni le 25 octobre 2018 a accepté la proposition de Fréville-du-Gâtinais de participer de moitié aux abonnements internet de "La Vie Communale" et de "Pédagogfiche" de la Mairie de Montliard car elle a en commun la même secrétaire de Mairie.

La commune de Fréville-du-Gâtinais souhaite poursuivre dans ce sens et a délibéré le 10 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité** :

– **autorise** le Maire à :

- ♦ accepter la proposition de la Maire de Fréville-du-Gâtinais,
- ♦ signer tout document, si nécessaire, avec l'autre collectivité,
- ♦ demander la moitié des abonnements internet de "La Vie Communale" et de "Pédagogfiche".

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 08/07/2026

Le Maire,

M. FAZILLEAU Philippe



Le Secrétaire de séance,

Mme BERTHAULT Ségolène